

Préfecture de Meurthe-et-Moselle
mardi 6 février 2018

Cellule radicalisation

Lors de la réunion de ce jour, les institutions du département de Meurthe-et-Moselle ont présenté leurs activités.

La **Métropole du Grand Nancy** vient de faire le bilan de son contrat de ville de l'année qui vient de s'écouler, ce qui est de la responsabilité de la mission locale.

La PJJ, **Protection juridique de la jeunesse** a participé à une réunion le 11 décembre dernier à Strasbourg dont l'objet était la prise en charge des mineurs de retour de la zone irako-syrienne. Cela correspond à l'instruction ministérielle du 23 mars 2017. Au mois de décembre dernier, 58 enfants étaient de retour de cette zone, essentiellement originaires du département de la Seine-Saint-Denis et du sud de la France. La consigne ministérielle est de créer un centre de prise en charge par région. Ce sont les enfants de zéro à trois ans qui dominent. Le plus souvent, leur père est décédé et leur mère incarcérée. Les enfants sont donc donnés à des familles d'accueil. Ils peuvent également être placés dans leurs familles élargies ou chez leurs grands-parents. Mais ils ont d'importants problèmes de santé et des troubles du comportement qui sont décelés dès leur arrivée à Roissy lors d'un bilan psychologique et médical qui est effectué à Paris. Il a été décidé de changer leur nom. Il y a assez peu d'adolescents. Parmi eux, une vingtaine sont suivis par la PJJ. C'est le cas de 12 mineurs dans le Bas-Rhin. Les femmes qui accompagnaient ces enfants sont parmi celles qui avaient les positions les plus dures. Ce sont, en effet, celles qui ont lutté jusqu'au bout.

Le représentant de la protection judiciaire de la jeunesse informe que 90 % des cadres, soit les officiers de police judiciaire soit les cadres associés, ont été formés au cours des trois années qui viennent de se terminer. Une suite est prévue pour les centres d'éducation fermée. Mais il y aura également des interventions au lycée Cyfflé, Marvingt et à Joeuf. Car il faut accompagner l'outil qui a été mis au point et former les personnels de l'Éducation nationale. Une exposition tourne actuellement dans les collèges. Denys Crolotte vient d'être chargé d'une autre mission avant son départ en retraite. Il ne viendra plus aux réunions.

Le représentant de **la CAF** de Nancy expose l'expérience des promeneurs du Net. Il s'agit de donner la possibilité aux éducateurs d'entrer en contact avec les populations dont ils ont la charge par l'intermédiaire d'Internet. Cette expérience a duré quatre ans. Nous en sommes actuellement à l'heure du bilan. Il conviendra de faire des actions pour lutter contre l'illettrisme et pour diffuser la charte de la laïcité.

L'inspecteur de l'éducation nationale évoque les séminaires de la GESCO sur la radicalisation. Il y aura un projet important avec des collégiens dans la ville de Joeuf. La troupe qui présente le spectacle Jihad y sera présente.

La Maison des adolescents va commencer une opération avec la protection judiciaire de la jeunesse autour des émotions. Celle-ci débutera en mars et en avril prochain.

L'association **Jeunes et cité** rappelle qu'elle a organisé à Vandoeuvre une conférence avec Mme Latifa ibn Ziaten, la même conférence a été présentée à Maxéville. Elle dispose d'une équipe de prévention qui commence à être active sur les réseaux sociaux. Mais les éducateurs ont peur de laisser des traces écrites. Ils remarquent également un peu partout un recul dans l'usage des espaces publics par les jeunes d'origine étrangère dans les quartiers périphériques.

La personne chargée des **contrats de ville dans le nord du département** présente l'opération montée avec l'association Avicenne. Cela a été l'occasion de montrer un documentaire et d'organiser un chantier

sur la Citoyenneté et les valeurs de la république. Il va y avoir une intervention sur les femmes en demande d'asile. Une action sera menée avec elles dans le domaine de l'art. Des jeunes du quartier Voltaire à Longwy ont créé un clip sur le vivre ensemble intitulé et toi, t'es qui ?

Le **procureur** signale qu'une équipe pluridisciplinaire d'intervention a été créé pour suivre les décisions du juge d'enfants Mme Nicolas. Elle prendra donc seule désormais en charge les mineurs radicalisés.

Le représentant de **Citoyenneté active lorraine** prend la parole pour signaler qu'un rapport national a été publié sur les jeunes en retour de la zone irako-syrienne. Les dangers les plus grands se trouvent chez les enfants qui ont vu des cadavres ou qui ont vécu avec des morts pendant les derniers mois des combats. Mais les cas les plus graves sont ceux d'enfants qui ont assisté à des exécutions et à des décapitations. Or ces enfants ne disposent pas toujours de la capacité de la parole. Mais il sera possible de les traiter grâce à d'autres procédés fondés sur les mécanismes de projection.

Il fait remarquer ensuite que la disparition dans l'espace public d'adolescents ne peut plus se lire, comme c'était le cas il y a deux ans, ou la mise en retrait était parfois accompagnée de l'anonymisation. À l'époque, cela correspondait à la fin du processus de radicalisation. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, mais dans le contexte nouveau, après la chute de Daech, il y a une réelle peur de se rendre visible et les jeunes croient se protéger en ne communiquant plus que dans l'espace privé alors que c'est aujourd'hui cet espace qui est devenu le plus public qui soit, où rien ne peut se cacher et où tout est intégralement connu dès lors que le jeune a fait l'objet d'un signalement.

Le représentant de CAL rappelle les activités de l'association en janvier, la réunion du 17 janvier qui a été l'occasion de présenter les actions principales de l'année 2017 en présence d'une cinquantaine de personnes. Mais il eut également les 19 et 20 janvier, au Palais des congrès d'Épinal, une rencontre mobilisant 300 personnes, essentiellement des acteurs de l'éducation populaire, des MJC, d'associations culturelles et des élus des conseils départementaux.

Actuellement sont en préparation, de mars à juin prochain, des opérations dans le milieu pénitentiaire, dans les prisons de Toul et d'Ecrouves, également à la prison de Maxéville en partenariat avec l'association Dédales. Une autre opération est prévue dans la prison de Metz-Queuleu avec l'association « Grandir dignement » fondée par Hélène et David Müller. Il s'agit de rencontrer des jeunes qui sont en conflit avec la loi, à commencer avec la loi musulmane. Il s'agira de les réorienter dans le sens de nouvelles pratiques. Dans le milieu scolaire, il y aura, outre les interventions de Fernand Nedelec dans les collèges de Toul, la Malgrange ou à Lunéville, également à la faculté des lettres de Nancy le 15 mars prochain, des opérations qui vont toucher des écoles primaires de la région de Toul avec l'association Génération civique. **L'Inspecteur d'Académie fait alors savoir qu'il souhaite que lui soit présenté le programme en milieu rural que l'association souhaite réaliser, ce qui intéresse particulièrement M. le préfet, à partir du mois de mai, à l'adresse suivante : ce.iaa54@ac-nancy-metz.fr.**

Sont ensuite présentées le projet d'une réflexion espace public-espace privé qui aura lieu entre le 14 et le 18 mai dans les locaux d'Artem sous la direction de Jean-Pierre Bureaux et de Marie-Sylvie Schmit ; la journée citoyenneté-culture, dont la préparation commencera le 22 janvier, qui se déroulera entre le 8 et le 10 juin au centre des Écraignes à Villers-lès-Nancy ; la journée de formation à la laïcité qui se déroulera au Conseil départemental le 7 avril prochain avec les Francas ; la journée Valeurs de la république destinée au personnel du conseil départemental de la Meurthe-et-Moselle ; la rencontre autour des Conseils municipaux d'enfants qui aura lieu le 14 février à Heillecourt ; la journée sur l'égalité hommes femmes de la Mission locale du plateau de Haye qui sera présentée à nouveau à la médiathèque de Vandoeuvre ; l'action avec l'association Ado-citoyenneté qui se déroulera à Dombasle avec Véronique Chasatte (?) ; L'action en direction de jeunes migrants en cours de réalisation sous la houlette du conseil départemental 54. Il s'agira d'accompagner ces migrants et trois groupes de travail vont fonctionner pour l'analyse des constats et des pistes d'action le 19 février au conseil départemental.

La partie ouverte de cette réunion s'achève ainsi avant l'examen des dossiers personnels.